

REGLEMENT DE PARRAINAGE GRAND LITIER

Article 1 : Société organisatrice

L'opération de parrainage est organisée par la société FIRST SERVICE (Grand Litier) et son réseau de magasins indépendants.

La société We Love Customers SAS, établie à l'adresse 4 B rue du Bignon, 35000 RENNES et immatriculée au RCS de RENNES : 820 816 494 intervient sur la partie technique.

Pour toute information complémentaire relative au parrainage Grand Litier, vous pouvez contacter votre magasin Grand Litier référent, ou remplir le formulaire de contact disponible sur le site internet <https://www.grandlitier.com>.

Article 2 : Dates et délais de l'opération de parrainage

L'opération de parrainage via la solution technique mise en place par We love Customers se déroule à partir du 8 janvier 2024.

La société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement (et en particulier) les dates de l'opération de parrainage sans préavis.

Article 3 : Conditions de participation

L'opération de parrainage est ouverte à tous les clients des magasins Grand Litier, ayant plus de 18 ans et domiciliés en France métropolitaine.

Article 4 : Conditions de parrainage

Pour qu'un parrainage soit considéré comme valide, il est nécessaire de réunir les conditions suivantes :

- Le Parrain donne son accord pour participer à cette opération et invite un ou plusieurs proches à bénéficier de son offre Filleul (via la communication à la société organisatrice d'un email ou d'un numéro de téléphone portable de Filleul(s), ou via une action de partage d'un lien de parrainage) ;
- Le Filleul devient un nouveau client d'un magasin Grand Litier en passant commande minimum d'un ensemble literie matelas + sommier.

Article 5 : Offres et récompenses

Les récompenses accordées aux Filleuls peuvent varier. Elles sont indiquées lors du mail d'invitation à bénéficier de l'offre parrainage. Cette offre est non cumulable avec d'autres offres. Elle est valable pour tout nouveau client d'un magasin Grand Litier effectuant sa première commande d'un ensemble literie (matelas + sommier) grâce au parrainage client.

Les récompenses accordées aux Parrains pour tout parrainage validé sont indiquées lors de l'acceptation à participer. Les cadeaux peuvent varier en fonction du point de vente référent. Il

n'est possible de choisir ses cadeaux que dans son magasin Grand Litier référent. Les récompenses obtenues par un Parrain sont nominatives et non-cumulables entre elles et avec d'autres offres commerciales. Le magasin Grand Litier référent contactera le Parrain sous un délai de 15 jours, à compter de la validation et de la vérification de la commande des Filleuls, pour mise à disposition de sa récompense.

La société organisatrice se réserve le droit de modifier les récompenses sans préavis, notamment en cas d'indisponibilités.

Article 6 : Réserves, fraudes et spam

Toute fraude, ou tentative de fraude fera l'objet de poursuites conformément aux dispositions des articles 313-1 et suivants du Code pénal.

Le spam (envoi d'e-mails ou de SMS non sollicités ou non pertinents à des groupes de personnes) est interdit pour le bon déroulement de l'opération. La société organisatrice se réserve le droit d'exclure définitivement de l'opération de parrainage tout utilisateur qui lui serait signalé comme ne respectant pas cette règle.

Ainsi, hors action de partage du lien de parrainage par le Parrain lui-même, celui-ci prend seul la responsabilité de fournir les coordonnées de ses Filleuls (nom, prénom, e-mail et/ou numéro de téléphone portable) à la société organisatrice. Il s'engage à ne fournir que les coordonnées de proches susceptibles d'être intéressés par les produits et services de la société organisatrice pour lesquels il aura préalablement obtenu un consentement explicite du Filleul.

Le parrainage est interdit à toute personne salariée de la société organisatrice ou d'un des membres du réseau Grand Litier, et à leur famille, que ce soit en tant que Parrain ou en tant que Filleul.

Article 7 : Protection et données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par FIRST SERVICE (Grand Litier) et les membres de son réseau de magasins indépendants, en tant que responsables conjoints de traitement.

Vos données sont utilisées pour la gestion et le suivi de votre participation au parrainage Grand Litier.

La base légale des traitements est le consentement exprès à participer.

Hors action de partage du lien de parrainage par le Parrain lui-même, celui-ci prend seul la responsabilité de fournir les coordonnées de ses Filleuls (nom, prénom, e-mail et/ou numéro de téléphone portable) à la société organisatrice. Il s'engage à ne fournir que les coordonnées de proches susceptibles d'être intéressés par les produits et services de la société organisatrice pour lesquels il aura préalablement obtenu un consentement explicite du Filleul. Si le Filleul ne donne pas suite, la société organisatrice et son sous-traitant technique s'engagent à n'utiliser les

données du Filleul qu'une seule fois pour lui adresser l'offre parrainage. L'identité du Parrain y sera indiquée.

Les données sont destinées à la société organisatrice et à son sous-traitant en charge des opérations de parrainage, à savoir We Love Customers SAS, établie à l'adresse 4 B rue du Bignon, 35000 RENNES et immatriculée au RCS de RENNES : 820 816 494.

Les données seront hébergées dans des pays membres de l'Union Européenne ou disposant d'un niveau de protection suffisant et approprié.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité sur les données à caractère personnel vous concernant dans les conditions posées par les lois et règlements en vigueur en France.

Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire au Délégué Grand Litier désigné à la Protection des Données à l'adresse suivante : webmarketing@grandlitier.com. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d'un (1) mois, éventuellement prolongé de deux (2) mois suivant la réception de la demande.

En cas de réclamation, vous pouvez saisir la Commission Informatique et Libertés (CNIL) sur son site internet www.cnil.fr ou par voie postale 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07.

Article 8 : Loi applicable et acceptation du règlement

Le présent règlement de parrainage sera régi par le droit français.

En cas de litige survenant en rapport avec l'opération de parrainage de la société organisatrice, le tribunal de Toulouse sera seul compétent.

Les Participants déclarent comprendre et accepter pleinement ce présent règlement relatif à l'opération de parrainage Grand Litier.